



Province de Namur  
Commune de Florennes



Philippeville, le 23 juin 09

---

## ***Florennes***

Opération de Développement Rural

### **Compte rendu de la réunion de CLDR du 22 juin 2009 Visite à Anhée**

---

*Présents : Voir liste en annexe 1*

Rappel :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

CLDR = Commission locale de développement rural

ODR = Opération de développement rural

PCDR = Programme communal de développement rural

PCDN = Plan communal de développement de la nature

DR = Développement rural

PDR = Plan de développement rural.

## **0. Contexte**

---

La FRW a proposé aux membres de la CLDR, nouvellement installée, l'organisation d'une visite dans une commune à un stade plus avancé de son ODR, afin de leur permettre de se rendre compte de la manière dont un dossier est construit, dont des projets sont mis en œuvre et de visualiser des projets concrets, issus d'un PCDR. Cette visite a lieu à Anhée.

## **1. Accueil**

---

Le Bourgmestre de Anhée, Mr Piette, accueille les visiteurs à 18h30. Il explique l'intérêt d'une ODR, en termes de projets et de financements. Il insiste sur l'importance d'avoir une personne au sein du Collège qui prend ça « à bras le corps », de même qu'un agent communal motivé et dédié au suivi des dossiers.

## **2. Présentation**

---

Vincent Verrue (FRW) présente le programme de la soirée et un résumé du contenu du PCDR de Anhée (objectifs, projets, participation, taux de réalisation).

Deux membres de la CLDR de Anhée, Mme Coppe et Mr Wilmart, font part de leur expérience :

- Mr Wilmart explique que, vu la quantité de projets, il pensait que cela allait prendre beaucoup plus de temps. Il insiste sur la nécessité d'avoir quelqu'un à la commune (le Bourgmestre ou un Echevin) qui fasse avancer les projets. Au niveau patrimoine et urbanisme, beaucoup de projets ont été mis en œuvre à Anhée qui sont de belles réalisations. C'est le cas aussi en matière d'environnement et d'espaces publics. Auparavant, les places d'Anhée étaient mornes. Aujourd'hui, la convivialité a augmenté, les places sont vivantes et agréables à vivre. Un certain espace a été gardé pour la voiture, mais de façon réduite, de manière à rendre l'espace aux habitants. Les membres de la CLDR peuvent se rendre compte que des projets d'autres villages peuvent être valables et même prioritaires.
- Le message que souhaite faire passer Mme Coppe, c'est que les rencontres sont fort enrichissantes parce qu'elles sont l'occasion de s'écouter les uns les autres, de se connaître, de voir comment les habitants vivent leur village.

Le Bourgmestre d'Anhée insiste sur l'importance d'avoir quelqu'un aussi dans les membres du personnel communal qui suive le PCDR et la mise en œuvre des projets.

Aux questions posées par les participants, il répond :

- que des petites choses intéressantes peuvent amener beaucoup de satisfaction, notamment toute la dynamique autour du PCDN (pour des projets ou actions peu coûteux mais qui nécessitent une implication des habitants)
- que ça n'a pas de sens de faire de l'opposition par rapport au PCDR car c'est ce qui est voulu par la population
- qu'il ne faut pas venir à la CLDR si c'est juste pour critiquer
- que c'est toujours le Conseil communal qui prend la décision finale, sur base d'une proposition de la CLDR.

Il termine en présentant les 3 projets mis en place à Anhée en termes de mobilité/déplacements : le bus du marché le mardi, le Proxibus du TEC et le service SETRAS (service de transport et d'accompagnement social) du CPAS.

### 3. Visites

---

Les participants sont ensuite guidés vers les différents points de la visite ;

à MAREDRET :

- o *La Maison de l'Artisanat* -> le projet est présenté par la personne qui s'occupe de l'animation de la Maison. Depuis son inauguration, en août 2006, la Maison de l'Artisanat accueille les visiteurs de passage et leur propose de découvrir le savoir-faire des artisans locaux via l'exposition de certaines de leurs créations. Elle joue un rôle de vitrine des artisans du terroir, sous la forme d'une exposition permanente. Des événements ponctuels sont organisés plusieurs fois par an. La Maison de l'Artisanat accueille également différentes expositions thématiques ouvertes aux artisans d'autres régions. La dynamique locale est importante, notamment le fait que les habitants de Maredret s'impliquent dans le projet, par exemple en accueillant chez eux des artisans. Le Bourgmestre explique que la commune soutient cette dynamique, en apportant 20% d'aide aux habitants qui aménagent un espace atelier artisanal chez eux. Les participants ont l'occasion de visiter les locaux. La restauration de ce bâtiment intéressant sur le plan

architectural apporte un plus en terme de patrimoine (l'achat du bâtiment a été subventionné en DR, les aménagements intérieurs et le personnel financés via le PDR).

⇒ Ce projet a vu le jour parce qu'il y avait déjà la présence d'artisans à Maredret, parce que la région a déjà une vocation touristique (notamment par la présence de l'abbaye de Maredsous), parce que les habitants du village se sont impliqués dans le projet, parce qu'un bâtiment ne demandait qu'à être restauré et parce que la commune a pu trouver des financements... C'est donc en fonction du contexte local, de la demande et des opportunités qu'un projet verra le jour avant un autre ou à la place d'un autre.

○ *Rénovation du cœur de village*

**Description du projet :**

Aménagements des abords et du centre de village de Maredret au niveau de l'environnement, des espaces de circulation et des cheminements, en un mot l'amélioration de la qualité des espaces de vie du village de Maredret.

Les points forts du réaménagement sont décrits ci-dessous :

- Place de l'église  
Aménagements afin de mettre en valeur la place, d'accueillir de petites manifestations et de susciter plus de convivialité.
  - Traversée du village (rue des artisans)
    - aménagements pour maîtriser la circulation
    - ralentissement de la circulation automobile
    - réalisation et sécurisation de voies piétonnes
  - Eclairage public  
Traitement esthétique de l'éclairage, enfouissement des câbles
  - Aires de parcage aux abords extérieurs du village
  - Mise en lumière du patrimoine
  - Signalisation et signalétique
    - traitement de la publicité et des enseignes
    - plan de promenades
    - signalisation directionnelle vers les éléments du patrimoine
    - mise en valeur du cours d'eau
    - panneau d'information sur les animations estivales
  - Mobilier de convivialité  
A ce propos, l'ensemble du mobilier urbain, y compris l'éclairage (réverbères ou autre), sont identiques quelque soit le village de l'entité. Cela pour des raisons d'esthétique mais aussi pratique (stocks, achats, etc ...)
- *Ravel de la Moline.*

Le Bourgmestre insiste notamment sur la bonne intégration de ces projets, sur ce en quoi ils répondent aux besoins et sur la nécessaire recherche de financements.

à BIOUL :

- *la place Vaxellaire*

#### **Description du projet :**

Ce projet consiste en l'aménagement de la place Vaxellaire. Avant, la place était un lieu de stationnement anarchique et restait peu accueillante.

Cet aménagement a prévu un espace de convivialité (bancs, bac à fleurs,...) pour favoriser la rencontre entre les habitants et une zone minimum de stationnement pour permettre aux gens de s'y arrêter. Il s'est intégré dans l'espace bâti existant et a mis en évidence le caractère rural et historique du quartier.

#### **Aspects de convivialité.**

La Place de Bioul, après aménagements significatifs, est devenue un haut lieu des étapes agréables avant d'atteindre Annevoie et la Meuse.

Le bâti existant est de grande qualité, des commerces variés sont implantés le long de la route nationale et sur le pourtour de la place.

Le magnifique château et ses jardins, à long terme, seront probablement plus accessibles au public.

L'aménagement a pour principal objectif de créer une nette distinction entre, d'une part, la route nationale et son trafic et, d'autre part, la place et la petite rue d'Arbre rendues conviviales.

La route nationale (Rue de Fraire) a été bien aménagée, les trottoirs sont en parfait état.

Dans le périmètre d'intervention, il y a un seul accès pour les véhicules (entrée et sortie), là où la visibilité est la meilleure. La partie centrale du projet (la place et un tronçon de la rue d'Arbre) est « en plateau ».

Au centre de la place, un espace de repos est organisé autour d'une fontaine et délimité par des bornes en pierre, permettant de s'asseoir et de profiter de la beauté du cadre.

La circulation automobile et le stationnement s'effectuent à très faible vitesse, le piéton et le cycliste doivent se sentir totalement respectés.

Les plantations hautes et basses sont rassemblées dans deux îlots destinés à conduire les regards vers la fontaine et vers l'entrée du château, les bancs et le mobilier invitent à la halte.

Le trottoir longeant la route nationale est élargi et planté de cinq arbres rythmant la courbe de celle-ci.

#### **Aspects de sécurité.**

Auparavant, la route nationale permettait d'accéder à la place de Bioul et à la rue d'Arbre dans le plus parfait désordre.

Bien plus, le stationnement s'effectuait régulièrement sur les trottoirs, à la perpendiculaire de la route.

L'aménagement a établi la nécessaire hiérarchie des différents trafics et partage l'espace public en accordant une attention particulière aux déplacements des piétons et des cyclistes.

L'accès unique à la place de Bioul et à la rue de l'Arbre est prévu dans la courbe de la nationale, là où la visibilité est la meilleure. Le revêtement hydrocarboné se termine à 20,00 mètres du carrefour unique et le changement de revêtement (pavages mosaïqués) indique le statut semi- piétonnier de la place.

La signalisation routière a fait l'objet d'une étude particulière.

Sur la route nationale, un éclairage public renforcé marque nettement la traversée du centre de Bioul. L'éclairage public de la place confirme le rythme de la composition et renforce le sentiment de convivialité et de sécurité ».

o *le projet de Maison rurale Polyvalente.*

Des membres de la CLDR d'Anhée ont rejoint ceux de Florennes. L'architecte présente le projet au moyen d'esquisses. La maison est visitée en l'état.

Le projet communal est d'accueillir dans la maison polyvalente :

- ⇒ une maison communale d'accueil de l'enfance
- ⇒ certains services culturels décentralisés, conseil culturel
- ⇒ un lieu de rencontre pour les diverses associations (type maison de village)
- ⇒ une salle multi-fonctionnelle (conférences, expo, éducation permanente, concerts...)
- ⇒ des services communaux décentralisés (population, urbanisme, cpas, etc ...)
- ⇒ bornes multi-services
- ⇒ Télécottage – 2 à 3 postes (Le télécottage offre une infrastructure à des travailleurs salariés (qui travaillent pour leur employeur) et des travailleurs indépendants (qui travaillent pour leurs clients). Les télécottages poursuivent également un but social en développant des activités de formation et d'initiation aux nouvelles technologies de l'information à destination de la population locale.

Mis à part les locaux mis à disposition de l'accueil de la petite enfance, l'ensemble devra être polyvalent.

Il faut noter qu'un nouveau bureau de poste vient de s'installer à côté de la future maison rurale (2005) ce qui renforce la vocation multiservices du lieu.

L'objectif est de répondre à différents types de besoins au sein d'une même infrastructure.

Le bâtiment qui hébergera le projet, appelé « Salle Moretus », a été acquis par la Commune par le biais d'une subvention Développement Rural. Il est situé dans la section de Bioul qui compte actuellement plus de deux mille habitants.

C'est un bâtiment de trois niveaux (3x250 m<sup>2</sup>), situé au centre du village. Ce projet permettra donc, aussi, de remettre en valeur dans le centre du village un bâtiment de caractère laissé quelque peu à l'abandon.

Le projet est également complémentaire avec celui d'aménagement de la place de Bioul décrit plus haut.

#### **4. Clôture de la réunion**

---

Les membres des 2 CLDR ont l'occasion d'échanger autour du verre de l'amitié, offert par la commune de Anhée.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Vincent VERRUE  
Myriam BACHY  
Agents de développement

**Fondation rurale de Wallonie**  
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse  
Myriam BACHY et Vincent VERRUE  
Rue de France, 66  
5600 Philippeville  
Tel 071 66 01 90  
Fax 071 66 56 79  
[v.verrue@frw.be](mailto:v.verrue@frw.be) – [m.bachy@frw.be](mailto:m.bachy@frw.be)  
<http://dr-florennes.blogspot.com>

### Annexe 1 : Présences

Pour le Collège : présence des échevins Mathieu GENARD, Désiré HALLOY et Christian LASSEAUX

Pour la FRW : présence des agents de développement (FRW) Vincent VERRUE, Elise LEPAGE et Myriam BACHY

Pour la CLDR : liste des membres et présences à la réunion de CLDR du 22/06/09 :

Nom	Prénom	
André	Paul	
Balleriaux	Franz	Excusé
Barbier	Marie-Ange	Présente
Barbier	Jean-Philippe	Présent
Becarren	Silvianne	Présente
Biot	Thérèse	
Bodart	Josée	Excusée
Bouvé	Gaëtan	Excusé
Brunet	Lara	
Capron	Pierre	Présent
Colin	Denis	
Collart	Denis	Excusé
Coppieters	Jean-Philippe	
Dandois	Maryline	
De Clercq	Laurent	Présent
Debroux	Jacques	
Delcourt	Yves	
Delculée	Frédéric	Présent
<b>Delhez</b>	<b>Nicole</b>	
Deloge	Nicolas	
Derenne	Evelyne	Présente
Divoy	Arlette	Présente
Draguet	Roxane	Présente
du Fontbaré	Antoine	Présent
Dufour	Annie	
Fraiture	Céline	Présente
Genard	Pierre	Excusé
<b>Genard</b>	<b>Mathieu</b>	Présent
Herman	Marie	Excusée
Hontoy	Etienne	
Hore	François	
Houyoux	Michel	Présent
Lacroix	Jules	
<b>Lasseaux</b>	<b>Stéphane</b>	Excusé
Lebrun	René	Présent
Lorent	Lydie	Excusée
Lorent	Christian	
Lottin	Claudy	
<b>Mainil</b>	<b>Eric</b>	

Marin	Sylvie	Présente
Martial	Didier	
Massaux	Julien	
Mazy	Jean-Paul	
Noel	Charlotte	Excusée
Pierard	Marie-Paule	Présente
Pierard	Jean-Marie	Excusé
Pouleur	Freddy	
Preillon	Nicolas	Excusé
Queriat	Bernard	
Rayp	Jean-Pol	
Romain	Jean-Luc	Présent
Ruelle	André	
<b>Saint Guillain</b>	<b>Claude</b>	
Scaillet	Monique	
Selves	Dany	
Solbreux	Maryline	
Spinosa	Dimitri	Présent
Surahy	Christina	Présente
VanWijnsberghe	Eric	Présent
Willain	Marie-France	Présente